

# Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél: réd. (039) 31088, tél adm et publ. (039) 31087 CCP 23 313 Lausanne: Saint-Pierre 1, tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 - 3 mois Fr 11.-, 6 mois Fr 22 - 1 an Fr 44 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

## Le sens d'une certaine grandeur

DE NOTRE CORRESPONDANT AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Pour de nombreux hommes de gauche, la politique extérieure de la Suisse devrait s'inspirer du maximum de principes moraux et humanitaires: de cette manière, nous servirions de phare indiquant avec modestie aux nations la voie à suivre, ou en tout cas un chemin possible pour rendre la planète plus habitable. La première initiative sur le désarmement atomique unilatéral de la Suisse répondait partiellement à cet élan. Une autre école, au reste dominante, tient compte davantage d'intérêts matériels et des nécessités du réalisme de règle en politique. Ces deux courants, souvent antithétiques, ont l'occasion de se rejoindre dans l'appui à accorder à l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge. Les Chambres sont appelées à voter le mois prochain plusieurs contributions importantes au Comité international de la Croix-Rouge, gardien universel des conventions de Genève et des principes du droit humanitaire.

### Initiative socialiste

Il est même réjouissant que l'initiative d'augmenter notablement l'aide régulière de la Suisse au CICR soit le résultat d'une impulsion donnée par le chef socialiste du Département politique, Willy Spühler, président de la Confédération. Venant après le renouveau de la coopération technique avec les pays sous-développés, dû au renforcement de l'aide multilatérale, cette nouvelle prise de position de notre diplomatie se distingue de ceux qui prétendent que notre seule politique étrangère est celle du commerce extérieur...

Pourtant, à l'égard de la Croix-Rouge, l'unanimité des «moralistes» et des «réalistes» n'est pas réalisée complètement. Un conseiller national

socialiste zurichois s'en est fait l'écho en exprimant le souhait que le CICR s'ouvre davantage à une pénétration alémanique plus conforme aux propositions démographiques du pays.

### Evolution du CICR

D'autre part, on fait volontiers la moue, à gauche, devant l'œuvre pratique du CICR, émasculé de toute prise de position politique et obligé de considérer la guerre comme un fait sans pouvoir s'associer aux efforts privés qui luttent contre elle. La composition sociale du CICR, dans lequel une caricature trop répandue ne voit que d'anciens officiers supérieurs liés aux cercles dirigeants du capitalisme et hautement représentatifs de la Suisse «officielle» et libérale, suscite aussi d'évidentes réserves à gauche - pas seulement en Suisse.

Pourtant, il serait injuste d'ignorer l'évolution récente du Comité international qui tend à abandonner son caractère «aristocratique». Dans sa composition - le CICR nomme lui-même ses membres, par cooptation - les compétences le disputent dorénavant aux beaux noms: le souci du dosage linguistique et régional existe certainement; on a fait appel à des personnalités issues du monde universitaire, scientifique, médical et juridique.

### Se rapprocher de l'opinion

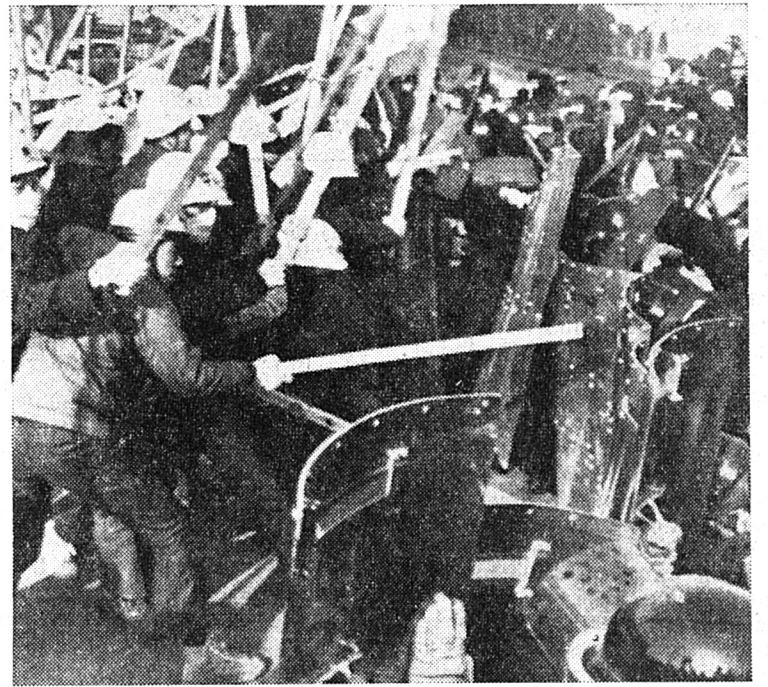
Le CICR compte proportionnellement plus de femmes que la plupart des organismes officiels en Suisse. Forme sympathique de cogestion, il n'a pas craint d'appeler en son sein deux membres de son propre personnel administratif. Enfin, signe ti-

mide d'une ouverture importante, ne vient-il pas de nommer notre camarade Waldemar Jucker, secrétaire de l'Union syndicale suisse?

Tout aussi importante, la volonté de pratiquer une politique moderne de relations publiques: la première conférence de presse mensuelle du CICR dont nous sommes fait l'écho, représente un événement en même temps qu'elle témoigne de la volonté d'associer l'opinion publique aux tâches souvent difficiles et complexes, accomplies par le CICR.

Certes, l'œuvre humanitaire, la boîte de lait en poudre ou le flacon de plasma, les formules du fichier des prisonniers de guerre, le rappel des conventions apparaissent souvent dérisoires en face des destructions et de l'ampleur des malheurs nés de la guerre, et souvent éloignés de la recherche des causes de guerre. Mais il n'en demeure pas moins que la goutte d'eau dans la mer, recueillie puis jetée par le CICR, constitue la seule et indispensable manière de faire face, sur-le-champ, aux douleurs et aux dégâts, et d'atténuer des souffrances qu'on ne peut supprimer. Le CICR n'est-il pas la seule institution universelle capable de dépasser les barrières érigées par les gouvernements? Suspect à Pékin et à Hanoi, il était hier sollicité pour Cuba. Ce n'est qu'en l'encourageant davantage à se démocratiser et à se rapprocher de l'opinion publique internationale et du peuple suisse que l'on fera disparaître les causes de suspicion sur le CICR. Il est dans l'essence de la gauche de soutenir cette évolution et d'appuyer une œuvre dont le fondement ne réside ni dans la force ni dans le profit, mais dans la conscience des peuples. Cette politique, à la mesure de toutes les couches du peuple suisse, est en même temps celle d'une certaine grandeur... qui en vaut bien d'autres. FRANÇOIS NORDMANN.

### Japon: Sanglantes manifestations



Des manifestations contre la construction d'un nouvel aéroport près de la ville japonaise de Narita, à 60 km. au nord-est de Tokyo, ont fait plusieurs centaines de blessés à la suite d'une véritable bataille rangée entre la police et les manifestants (notre photo). Les leaders des manifestants étaient des étudiants d'extrême-gauche qui soutiennent les paysans contraints de céder leurs champs. Les étudiants, en «habités», portaient des casques et s'étaient munis de matraques.

### NOUVELLES SUISSES

## GENÈVE: En séance de nuit du Conseil municipal Le budget de la ville est accepté

DERNIÈRE PAGE

## Intéressant jugement d'un tribunal zurichois La censure n'est pas un moyen éducatif!

«La censure cinématographique ne doit pas servir à l'éducation du peuple. Les commissions de censure n'ont pas le droit d'interdire un film parce qu'elles le trouvent ennuyeux ou de mauvais goût: c'est ce que vient de décider le Tribunal administratif du canton de Zurich, qui était saisi d'un recours contre l'interdiction d'un film. Cette bande - «Le Monde nu de Harrison Mark» - traite de la profession de photographe de nus artistiques.

La Direction de police et le Conseil d'Etat du canton de Zurich l'avaient considérée comme «immorale et choquante». Or, se fondant sur un arrêté du Tribunal fédéral définissant comme «immoral» «ce qui choque très fortement le sentiment de pudeur», la Cour administrative en a décidé autrement, ce film supportant la comparaison avec trois bandes autrement plus «osées» autorisées par la censure.

### Tessin: Record (?) de civisme

A Arbedo-Castione, comme dans les autres communes du Tessin, les listes pour les élections communales de mars viennent d'être déposées. On ne peut vraiment pas dire que dans cette commune l'intérêt des citoyens pour les affaires publiques fait défaut: 33 candidats des différents partis se disputent les 7 sièges de l'exécutif et 108 les 25 sièges du législatif. Cela revient à dire que dans ce village un citoyen sur cinq est candidat à une charge publique. C'est probablement un record!

### Le plus grand repas de l'année!

C'est sans doute à Lugano, à l'occasion du carnaval, que le plus grand repas collectif de l'année a été servi. En effet, le «risotto aux champignons» - le plat traditionnel du carnaval luganais - a été goûté gratuitement, comme de coutume, et avec grand plaisir, par environ 8000 personnes. Il a été servi sur la grand-place municipale. Quinze cuisiniers l'ont préparé, en employant 600 kg. de riz et 200 kg. de beurre, du fromage, du safran, des champignons, etc. (notre photo).



### Statistique agricole

Le Bureau fédéral de statistique vient de faire paraître les données du recensement de 1965 relatives à l'utilisation du sol par l'agriculture. Cette étude permet d'intéressantes constatations sur l'évolution en une décennie. Ainsi, on a dénombré en 1965 dans l'agriculture et l'horticulture 162 394 exploitants, c'est-à-dire 45 299 ou 22% de moins qu'en 1955. La surface agricole et horticole utile (forêts et alpages non compris) mesurait alors 1 077 528 ha. Elle est de 31 775 ha. ou de 2,9% inférieure à celle de 1955.

## Cela s'est passé dans notre pays

### Bourguiba en visite



Habib Bourguiba, président de la République tunisienne, qui séjourne en Suisse à titre privé, a fait mardi matin une visite de courtoisie au président de la Confédération, Willy Spühler. Le chef du Département politique a ensuite offert en son honneur, à la maison de Watterville, un déjeuner auquel ont également pris part les conseillers fédéraux H.-P. Tschudi et von Moos. Notre photo: H. Bourguiba et W. Spühler.

L'AVIVO PROTESTE. - Le Comité suisse de l'AVIVO (Association de vieillards, invalides, veuves et orphelins), qui s'est réuni à Berne, a pris connaissance «avec stupéfaction» des propositions du Conseil fédéral pour la septième révision de l'AVS, qui, à son avis, ne constituent qu'une demi-mesure. Le comité a voté une résolution qui demande des améliorations supplémentaires.

MEIRINGEN: Skieur tué. - Lundi, M. Th. Anderegg, qui était occupé au service des pistes du télécabine Hasliberg-Käserstatt, a été projeté hors d'une piste dans une descente qu'il faisait à grande vitesse. Il tomba, tête en avant, sur la chaussée asphaltée, libre de neige, où il resta inanimé avec une fracture du crâne. Immédiatement transporté à l'Hôpital de Meiringen, il succomba dans la journée. Il était âgé de 35 ans, marié et habitait Hohfluh.

GENÈVE: Un gangster condamné à Dijon. - La Cour d'assises de la Côte d'Or a condamné un Algérien, M. Abdelaziz, âgé de 34 ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour vol qualifié, homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire. C'est lui qui, avec quatre complices, avait organisé un hold-up contre un agent de change genevois, M. Gabrache, le 26 juin 1962 et avait tué, au cours de «l'opération» une secrétaire, Abdelaziz qui a toujours nié sa participation à ce hold-up s'était pourvu en cassation et avait vu deux fois le même verdict cassé.

ZURICH VEUT GARDER «SON» ORCHESTRE. - Les milieux mélomanes suisses alémaniques sont actuellement divisés par la question de l'orchestre de Beromünster. Celui-ci a aujourd'hui son siège à Zurich, et devrait être déplacé à Bâle. Cette

éventualité ne plaît pas du tout aux Zurichois ni aux habitants de la Suisse orientale, qui veulent garder «leur» orchestre.

Mardi, le comité pour la sauvegarde de cet orchestre, dirigé par Walther Bringolf, maire de Schaffhouse, a donné une conférence de presse. Selon ce comité, le déplacement de l'orchestre à Bâle entraînerait sa dislocation, puis sa disparition.

Une enquête menée auprès des musiciens, par l'Institut sociologique de l'Université de Zurich, a montré que ceux-ci ne désirent pas, en majorité émigrer à Bâle, malgré les mauvaises conditions qui leur sont faites à Zurich. Ils proposent d'améliorer les prestations sociales de façon à les adapter au niveau de celles de l'orchestre de la «Tonhalle». Les solistes sont aussi opposés au déplacement. Le comité a adressé une requête au Conseil fédéral.

# A travers le pays vaudois

**LA CVE EMPRUNTE VINGT MILLIONS.** — La Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE) a décidé de contracter du 15 au 21 mars 1968 un emprunt obligataire de vingt millions de francs après en avoir reçu l'autorisation de ses actionnaires réunis à Lausanne en assemblée générale extraordinaire.

Le produit de cet emprunt sera tout d'abord consacré à la conversion de

l'emprunt 3 1/2 % contracté en 1948 par la CVE et remboursable le 1<sup>er</sup> avril prochain. Il servira également au financement de la participation de la compagnie au capital social des Forces Motrices de l'Hongrin-Lémian S. A. (FMHL), ainsi qu'à celui des investissements indispensables au renforcement des installations de distribution d'énergie électrique pour faire face à l'augmentation de la consommation.

**LAUSANNE: Fouilles dans le quartier de Bel-Air.** — Dans le cadre des travaux entrepris en vue du renforcement des réseaux du centre de la ville, le Service de l'électricité va procéder à la pose de câbles souterrains entre les stations Métropole, sise sur la rue de Genève, et Mauborget, dans la rue du même nom.

Les fouilles sont déjà en cours le long de la rue de Genève et de la route de Bel-Air; dans la seconde partie du tronçon, la plus délicate, à savoir la traversée de la place Bel-Air et la montée de la rue Mauborget, elles ont débuté lundi.

Pour cette dernière partie, toutes les mesures ont été prises afin que les travaux soient menés avec le maximum de célérité et le minimum de bruit, de façon à perturber le moins possible la circulation des piétons et des véhicules qui, sauf conditions atmosphériques très défavorables, sera rétablie normalement dès le 15 mars.

**AVANT UN RECORD: Appel de la police du lac.** — Les autorités françaises et suisses exerçant la police du lac attirent l'attention des navigateurs sur la tentative de record du tour du Léman, auquel s'attaquera M. Joseph Ulrich, avec son racer Frégate, vendredi matin 1<sup>er</sup> mars 1968, entre 9 h. et 12 h.

Cette tentative se courra selon le règlement de navigation intercantonal en vigueur sur le Léman. Aucune dérogation n'est prévue en faveur de M. Ulrich. Les bouées seront notamment suffisamment au large pour que les limitations de vitesse prescrites à l'intérieur de la bande des 150 m. ne soient pas enfreintes.

Selon les dispositions prises par la section de l'Hélice de la Société nautique de Genève, le racer se déplacera vraisemblablement dans une bande distante du rivage de 200 m. à 1 km.

Les organes de police compétents font appel à la sportivité des navigateurs pour faciliter le déroulement normal de la tentative d'un engin appelé à se déplacer à une vitesse très élevée.

*Un libre esprit n'est jamais vaincu. Il est toujours le roi de sa propre sphère.*

# Une section du Parti socialiste italien fondée à Lausanne

Fort d'une trentaine de membres, le nouveau noyau du PSU italien s'est réuni pour la première fois samedi dernier, à la Maison du Peuple. L'ancien conseiller d'Etat vaudois Arthur Maret assistait à cette séance marquée par un brillant exposé d'Enzo Giacomin, syndicaliste, l'une des chevilles ouvrières du mouvement des émigrés à Lausanne et en Suisse romande. De nombreuses personnalités avaient tenu à s'associer à cet événement par leurs encouragements. Des télégrammes ont afflué aussi bien de la péninsule que de notre pays. Parmi ceux-ci figuraient

des mots aimables de Jean Riesen, de Christian Ogay et de bien d'autres. M. Chiarvesio occupera le poste de secrétaire général.

Ce groupe politique compte atteindre une cinquantaine d'adhérents d'ici quelques mois.

C'est aussi le vœu que nous formons à l'endroit de nos dynamiques camarades italiens. Loin de leur patrie, nos amis ne s'intéressent pas moins aux problèmes de leur pays, en luttant inlassablement pour la cause sociale. Bravo et bonne route.

K. SCH.

# Genève en bref

**BOURSES BERTHOUD.** — La ville de Genève décernera pur l'année 1969, sur les revenus du Fonds Berthoud:

a) une bourse annuelle de 3000 fr. destinée à un jeune peintre pour faciliter ses recherches artistiques par des séjours à l'étranger. Cette bourse peut être accordée deux ou trois ans de suite au même bénéficiaire, suivant les nécessités de ses études;

b) une bourse annuelle de 3000 fr. destinée à un jeune sculpteur pour faciliter ses recherches artistiques par des séjours à l'étranger. Cette bourse peut être accordée deux ou trois ans de suite au même bénéficiaire suivant les nécessités de ses études.

Seuls peuvent être candidats les jeunes gens de nationalité suisse domiciliés à Genève en principe depuis cinq années consécutives au moins au moment de leur inscription et dont la famille ne pourrait pas subvenir

aux dépenses nécessaires à parfaire leur instruction. Les candidats ne doivent pas avoir dépassé l'âge de vingt-cinq ans révolus.

En outre, ils doivent présenter leur candidature par écrit au Conseil administratif de la ville de Genève, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril.

**DÉBAT SUR LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE.** — Le problème de la main-d'œuvre étrangère est l'un des plus délicats et épineux qui soient. C'est pourquoi le Comité directeur du PSG a décidé d'ouvrir un large débat sur cette question. Celui-ci aura lieu samedi prochain 2 mars, à 9 h., à l'Hôtel de Genève, rue des Pâquis 27. Les membres du parti qui s'intéressent à ce problème ou qui désirent simplement s'informer sont cordialement invités.

# Les propos libres du père Gnagnu

Je ne sais pas comment fait le président Johnson pour passer des nuits paisibles; en tout cas, moi, si j'étais à sa place, je ne trouverais pas le sommeil.

Je viens d'entendre sur Europe I, un reportage effectué en pleine bataille. Rien n'y manquait, si ce n'est les cris des mourants. Tactac des mitrailleuses, grondements des mortiers, sifflement des avions en piqué.

Je ne sais ce qu'il faut penser

d'un pareil reportage, que d'aucuns écoutent d'une oreille distraite en lisant leur journal ou en mangeant la soupe? J'avoue sincèrement que j'ai tourné le bouton de mon poste.

Que penser aussi de l'entêtement des Américains à vouloir continuer une guerre qui ne peut être que perdue? L'histoire se répète. Cette guerre ne serait-elle pas la guerre d'Espagne de l'Asie?

Le père Gnagnu.

## La Chaux-de-Fonds

# LOTO OMNISPORTS

Le dernier grand match de la saison au Stand!

VENTE DES ABONNEMENTS A Fr. 10.— A L'ENTRÉE

Pendant toute la durée du match pour deux abonnements = troisième carte gratuite

GRANDE SALLE DE L'ANCIEN-STAND

JEUDI 29 FÉVRIER

Le match débute à 20 h. 15 préc.

Cartons: une pendule neuchâteloise — un poste de télévision

## PARENTS, ÉCOLIERS QUI DEVEZ CHOISIR UN MÉTIER, attention!

Parents qui devez décider, avec votre fils, de son métier et de sa carrière, n'omettez pas d'être devant votre poste TV, ce soir, mercredi 28 février, à 18 h. 15, ou d'aller chez des amis si vous ne possédez pas de poste. Un excellent film vous renseignera sur l'un des plus beaux métiers du monde, celui de constructeur:

## Bâtis ton avenir... Apprends à construire... Deviens maçon...

Ce film a été tourné tout exprès pour vous démontrer que le métier de maçon offre des possibilités d'avenir, de travail et d'avancement considérables. Regardez-le, rien que pour vous renseigner.

## théâtre abc serre 17 la chaux-de-fonds

Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 mars 1968, à 20 h. 30

LES COMÉDIENS DU BOURG jouent: L'ÉCHAPPÉE BELLE

pièce humoristique et anticonformiste de Romain BOUTELLE et Henri GARCIN  
Un spectacle fou... fou... fou!

Prix des places: 5 et 6 fr. (Étudiants: 4 fr.)

location: librairie abc jaquet-droz 29, tél. 357 57 et une heure avant chaque représentation à la caisse du théâtre abc tél. 372 22

## MAISON DU PEUPLE CAFÉ-RESTAURANT CITY LA CHAUX-DE-FONDS

A la suite de la démission honorable de nos gérants,

NOUS CHERCHONS

## UN COUPLE

pour diriger notre établissement.

Veillez adresser les offres jusqu'au 20 avril à M. Charles Naine, président, Numa-Droz 119, 2300 La Chaux-de-Fonds.



## VILLE DU LOCLE

## Service des balayures

Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé le

vendredi 1<sup>er</sup> mars (février).

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

## ARTICLES HYG.

1<sup>re</sup> qual., 12 pces Fr. 4.50; 24 pces Fr. 8.—; lubrifié: 12 pces Fr. 6.50; 24 pces Fr. 11.50.

Exp discrète. Remb seulement sur demande. CP 30 185 46

F. WIDMER, case 54, Grand-Rue,

## PIANO

Pension de famille achèterait en bon état, piano brun. Adresser offres avec indications de prix et de marque. Ecrire sous chiffre A.B., au bureau de la «Sentinelle».

## FEU 18

## LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange - Librairie place du Marché tél 7 33 72

## PRÊTS Banque EXEL



Discrets Rapides Sans caution

Avenue Léopold-Robert 88 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 3 16 12

Ouvert le samedi matin



A louer machines à écrire, à calculer, à dactyler, au jour, à la semaine, au mois

chez REYMOND, tél. (039) 3 82 82, Serre 66, La Chaux-de-Fonds

Repose en paix.

Monsieur Albert Girard, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Paul Girard, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire faire part du décès, dans sa 87<sup>e</sup> année, de

Mademoiselle

## Mathilde GIRARD

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente.

La Chaux-de-Fonds, le 27 février 1968.

L'incinération aura lieu jeudi 29 février, à 15 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire: A.-M.-Piaget 81.

Prière de ne pas faire de visites.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



# LES NOUVEAUX ABATTOIRS DE LA VILLE DE LAUSANNE-MALLEY

## Agrandissement 1962-1964

Les abattoirs? Quelle idée! Qu'y a-t-il de nouveau à Malley? Rien. Les abattoirs datent de 1945. On les a agrandis en 1964. Si nous parlons aujourd'hui de cet agrandissement, de la halle d'enlèvement des viandes, des installations frigorifiques, ce n'est pas en manière de commémoration quelconque, mais en manière de reportage. Les Lausannois consomment des millions de kilos de viande, représentant des dizaines de milliers de têtes de bétail abattues, chaque année. Bien peu, gageons-nous, savent qu'ils le doivent à ces abattoirs très modernes encore malgré leur âge. Il n'était pas inutile donc, pensons-nous, de présenter ici un peu mieux un des fleurons méconnus des réalisations lausannoises.

### Précéder l'évolution

Lorsque le D<sup>r</sup> Benoît, en 1945, construisit les nouveaux abattoirs de Lausanne, il vit grand, assez grand. C'est grâce à ses prévisions que l'abattoir de Malley a pu « travailler » pendant vingt ans sans devoir être agrandi. Mais 20 ans plus tard, pour maintenir l'abattoir à son rang, il fallut de nouveaux entrepôts frigorifiques et de nouveaux congélateurs.

**Dr Samuel Debrot**  
CHEF DU SERVICE  
VÉTÉRINAIRE MUNICIPAL  
ET DES ABATTOIRS

Un ingénieur belge qui visitait dernièrement nos installations déclarait: « C'est un abattoir qui vieillit, mais qui vieillit bien. » Inauguré à la fin de la guerre, l'abattoir de Lausanne fut pendant plusieurs années le plus moderne de Suisse et d'Europe. Il servit de modèle à de nombreux constructeurs en Suisse et à l'étranger; cependant, les techniques de la boucherie, de l'abattage, de la conservation par le froid évoluent si rapidement qu'un abattoir doit s'adapter sans cesse aux besoins des usagers; c'est pourquoi un abattoir moderne est toujours un chantier.

L'abattoir de Lausanne a été construit pour permettre le travail artisa-

nal de la boucherie, aussi bien que le travail en série. Le manque de main-d'œuvre contraignait les usagers à confier les travaux d'abattage de plus en plus à des équipes de bouchers. Le travail en équipe permet de rationaliser les opérations d'abattage, de les accélérer et d'abattre davantage de bétail, avec moins d'ouvriers. Si les halles d'abattage se prêtent à cette adaptation sans agrandissement, les deux réservoirs de l'abattoir — les étables pour le bétail vivant, les entrepôts frigorifiques pour la viande — doivent augmenter leur volume.

### Crescendo

En 1945, 27 000 bêtes furent abattues à Malley, en 1967, 86 000. La consommation sans cesse accrue de la viande, l'augmentation de la population lausannoise, le rattachement de communes avoisinantes au cercle d'inspection des viandes de Lausanne constituent les trois facteurs de cette évolution. Ces 86 000 bêtes ont donné 8,5 millions de kilos de viande; de plus, Lausanne et ses environs consomment encore 8 millions de kilos de viande et de préparations de viande en provenance d'autres communes.

L'agglomération lausannoise consomme donc en chiffre rond 16,5 millions de kilos de viande par année.

### On demande du froid

Le froid est à la base de la conservation de la viande; tout au long des transactions et du parcours de la viande, la « chaîne du froid » permet de garder la viande dans l'état de fraîcheur exigé par le consommateur et pour lequel le boucher et l'hygiéniste des viandes ont longtemps travaillé. Un abattoir doit mettre à disposition quatre sortes de froid :

1. Le froid appliqué aux viandes encore chaudes après l'abattage; c'est la prérefrigération à la température de +1 à +4 degrés; le refroidissement dans les avant-frigos dure environ 72 heures.

2. Le froid appliqué aux viandes qui seront rôties ou grillées. Ces viandes doivent passer trois semaines dans les frigos à une température de -1 à +1 degré; la maturation les attendrit.

3. Le froid qui conserve la viande à la température de -18 degrés; la viande demeure à l'état congelé jusqu'à 6 et 9 mois.

4. Le froid qui précède l'entreposage dans les congélateurs; on porte la viande à la température de -36 degrés pendant trois jours; c'est la technique moderne de congélation rapide.

Alors que certains, en 1945, prédisaient que les frigos des abattoirs ne seraient jamais remplis, il fallut doubler les surfaces des frigos et des congélateurs lors de l'agrandissement de 1964. Les nouveaux entrepôts ont été équipés de portes automatiques: un rideau d'air empêche la perte de frigorifiques lorsque les portes sont ouvertes. Des tubes de rayons ultraviolets permettent de maintenir un degré d'humidité plus élevé dans les frigos, sans que la viande souffre de poissage: la perte du poids de la viande est moindre. Le dégivrage des éléments de froid est automatique. Frigos et congélateurs sont actuellement loués au complet. De plus en plus, on congèle les viandes; dans une étape prochaine, de nouveaux congélateurs seront construits en sous-sol.

Alimenté par cinq compresseurs à ammoniac, le froid est l'un des facteurs les plus importants de l'hygiène des viandes. Le froid bloque l'activité des microbes de souillure, stoppe la fermentation et garantit au consommateur une viande appétissante, saine, même après un entreposage prolongé. Les isolations thermiques permettent de maintenir une température sans variations même durant une panne de courant électrique de quelques heures; été comme hiver, les températures des frigos et des congélateurs sont relevées trois fois par jour, même le dimanche, et enregistrées; les contrôles sont donc stricts et garantissent une température constante dans chaque case frigorifique ou de congélation.

### Un centre de la viande

L'abattoir de Lausanne est situé à proximité d'un nœud routier important, à l'intersection de trois autoroutes: Genève, Berne, le Valais. Cette position facilite le transport du bétail et des viandes, soit pour l'arrivée du bétail, soit pour la distribution de la viande. Grâce à ses entrepôts frigorifiques, à sa grande surface de terrain permettant la circulation des plus grands camions, l'abattoir de Lausanne est appelé à devenir un centre de l'industrie de la viande pour la population lausannoise et pour les communes avoisinantes. Son avenir est assuré, puisque les possibilités d'agrandissement ne sont pas épuisées. La centralisation dans ce domaine est favorable aux bouchers premièrement, qui trouvent sur place du bétail et de la viande aux meilleures conditions de la concurrence, et aux consommateurs ensuite, puisque le contrôle sanitaire de la viande peut s'étendre en peu de temps à une grande quantité de marchandise; l'inspection des viandes peut ainsi concentrer son travail pour le plus grand bien du consommateur.

D<sup>r</sup> Debrot.

## Agrandissement des halles frigorifiques aux abattoirs de Lausanne

**M. Marcel Mayor**  
ARCHITECTE

Les études ont été faites en 1962, les travaux ont débuté à la fin de 1962 et se sont terminés au début de 1965. Nos « nouveaux » abattoirs étaient majeurs, ils avaient déjà 20 ans!

Il fallait reprendre les valeurs et éléments mis en activité à l'époque et constater qu'ils donnaient encore entière satisfaction, même pour les besoins évolués de notre ville, sauf un: les frigorifiques.

L'agrandissement portait essentiellement sur la division du froid. Les travaux furent plus longs que prévu, le parti à réaliser devait tenir compte qu'à aucun moment il n'était possible

d'entraver ou d'interrompre l'exploitation des abattoirs, ceci pendant toute la durée des travaux. Si l'on tient compte de ce qui a été accompli: tous raccordements aux éléments de 1945, nous pouvons déclarer, avec les usagers, qu'aucun arrêt ne s'est produit dans le fonctionnement compliqué de cette « industrie » de la production de la viande. Ce fut une sorte de prouesse!

Les capacités frigorifiques, à l'origine, ne répondaient plus aux exigences évoluées de 1965. Tout en s'attachant à résoudre ce problème, les responsables de l'exploitation en ont profité pour apporter des améliorations qui n'avaient pu se faire dans l'étape initiale.

C'est ainsi qu'il faut citer l'importante halle d'enlèvement des viandes. Elle est venue s'inscrire au sud et se trouve encadrée de trois côtés par les

blocs frigorifiques. Les usagers disposent d'une surface de 1700 m<sup>2</sup> dotée d'un couvert; ils sont à l'abri avec leurs véhicules pour toutes maintenances et chargements des viandes. Cela remplace la trop modeste marquise de 1945, qui s'était révélée insuffisante.

La face sud est restée dégagée sur ses 70 m. de longueur, sans fermeture, permettant à volonté l'accès et le départ sur le circuit propre laissé intact ainsi que les contrôles d'accès et de sortie, comme à l'origine.

Pour la couverture, on a utilisé le matériau « moderne » inconnu en 1942: le plastique... mais dans un but constructif. Ce couvert frappe audacieusement l'œil, avec ses dix-huit

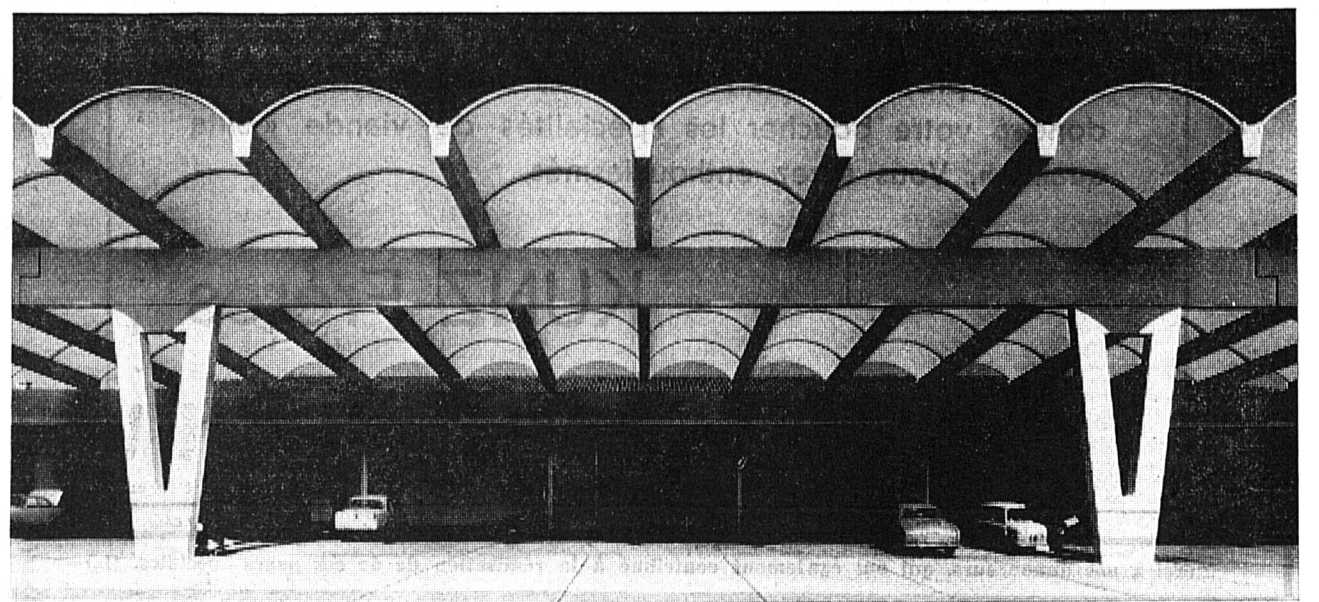
voûtes assemblées par segments qui reposent sur des poutrelles de béton préfabriquées.

Comme le démontre la photo, cet ouvrage spécial fait honneur aux techniciens: l'architecte qui l'a conçu, l'ingénieur W. Weber par ses calculs, l'entreprise Stahlton-Prébéton pour son ossature, et, pour terminer, le moulage et la pose des segments en plastique par l'entreprise A. Eschmann, spécialiste, de Thoune. Cette matière transparente inonde de lumière, comme en plein jour, ce lieu du découpage, des arrivées et des départs.

Cette place, libre avant, servait de

salle à manger à nos mouettes; maintenant, elles viennent toujours, mais sur les surfaces translucides pour lesquelles elles n'ont aucun égard... Il fallait sauver nos mouettes lémaniques, chères au D<sup>r</sup> Debrot, nouveau directeur. Le remède est venu naturellement par un système de douche par jets projetant l'eau fraîche par pulvérisation sur les surfaces en plézi, pour lutter contre la réverbération dans la période des fortes chaleurs. On peut ainsi pratiquer sur les viandes dans la fraîcheur voulue, mais aussi nettoyer pratiquement ces surfaces aériennes.

(Suite à la page suivante)



# Les nouveaux abattoirs de la ville de Lausanne-Malley

(Suite de la page précédente)

On faisait la réflexion que ce couvert laissait un vide important dessous. A quoi il faut répondre que ce problème devait permettre aussi l'accès aux wagons réfrigérants CFF, amenant la viande de l'extérieur, et se déplaçant sur des « trucks » roulants, et qu'ils peuvent circuler sous la halle à volonté.

## Nouveaux groupes frigorifiques

L'agrandissement qui nous occupe est visible sur notre photo d'ensemble, dès la halle d'intercommunication, grand mur blanc barrant l'ensemble d'est en ouest. Tous les éléments visibles en direction sud sont des constructions neuves ou transformées, objet du présent article.

De chaque côté, deux corps avancent en direction sud.

A l'ouest, le nouveau bloc pour le petit bétail en liaison avec sa division d'abattage.

A l'est, celui du gros bétail, même liaison.

Au centre est resté le premier bloc frigorifique où l'on a apporté des transformations intérieures seulement.

La maison Sulzer, qui avait déjà exécuté les installations du froid en 1945, a été chargée de celles des nouvelles extensions. Tout en maintenant l'ancienne conception de la partie centrale transformée, les deux nouveaux blocs construits ont chacun leur machinerie propre placée en sous-sol.

Cette production du froid: compresseurs et condensateurs, a été combinée le plus près possible des nouveaux dépôts créés; il fallait éviter des trajets trop longs aux tubulures. Les exigences dans le domaine de la réfrigération ayant beaucoup évolué, les abattoirs de Lausanne sont dotés du système le plus moderne, qui est

une réussite pour l'installateur et, à plus forte raison, pour les usagers.

## Bloc petit bétail

Au plain-pied, niveau rez général, se situe le groupe des trois avant-frigos dotés des voies à glissoires; les viandes ou quartiers restent suspendus sur les mêmes dispositifs de suspension, dès que prend fin l'opération d'abattage. Le rez est complété, en liaison avec la halle d'enlèvement, par le dépôt frigorifique dont chaque usager possède une cellule lui servant de provision courante. Au sous-sol de ce bloc, les abattoirs ont installé un système complet de congélation avec le dispositif dit « tunnel », qui peut descendre à -35°, et ensuite deux dépôts avec les cellules pour usagers servant de conservation du congelé à -18°.

## Automatisme

Toutes les ouvertures de chaque dépôt sont pourvues de portes automatiques coulissantes obéissant au simple presse-boutons. Dès que la porte s'efface, un rideau d'air obture

l'ouverture par projection, empêchant soit à l'air froid du frigo, soit à l'air chaud extérieur, de pénétrer. De ce fait, pas de variation de température tant que dure le chargement du local.

## Bloc gros bétail

L'organisation, au rez, est la même que pour le petit bétail; mais au sous-sol, outre la machinerie, on a installé une industrie pour l'expédition de la viande. Il s'agit là d'un procédé spécial de découpage et d'emballage pour l'expédition dans les débits « magasins » de détail. Ce procédé moderne, dit « kriovac », du grec (froid sous vide), consiste à emballer la marchandise dans une enveloppe de cellophane dont on a préalablement fait le vide d'air et la stérilisation par le froid. On obtient ainsi le maximum d'hygiène en évitant des manutentions superflues avant que les viandes soient en possession de la clientèle.

## Extérieurs - circulation

Le service des nettoyages ne se plaint pas, car on a profité de daller toutes les surfaces laissées en gazon (on était plus sentimental en 1945). Ce travail très important permet, à gros jets, chaque fin de semaine, d'avoir des surfaces nettes et hygiéniques, indispensables pour un abattoir moderne; on a employé le revêtement « béton-route », et le spécialiste, l'entreprise Walo Bertschinger, a donné toute son expérience.

L'architecte se borne ici à ne citer que les choses principales intervenues dans cette deuxième étape de modernisation de nos abattoirs, ceci sans omettre de remercier chacun: direction, autorités, techniciens et collaborateurs, de leur appui et de leur compréhension.

M. M.



**A. LECHAIRE**  
Scierie - Charpenterie  
ÉCHALLENS

## UN CENTRE DE RAVITAILLEMENT

Rares sont nos concitoyens, qui vaquent à leurs occupations quotidiennes et bénéficient de tous les avantages de la technique moderne, qui se rendent compte de l'effort fait par la communauté pour les satisfaire au mieux.

La ville de Lausanne constitue un important complexe industriel. Une population toujours croissante en profite. Il en est ainsi en ce qui concerne la distribution d'eau, de gaz et d'électricité, l'épuration des eaux usées, l'incinération des ordures ménagères pour ne citer que les plus importantes. Chaque secteur joue un rôle indispensable à la vie communautaire de tous les jours. Pour s'en convaincre, il suffit de voir combien l'homme est désarmé, perturbé dans ses activités dès l'instant où une interruption surgit à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit.

Les abattoirs sont compris dans cet important complexe communal. Ils sont le lieu où sont abattus les animaux destinés à la consommation et préparés par les spécialistes. Si leur rôle est de première importance quant au ravitaillement de notre population, leur activité se fait d'une manière plus discrète. Elle est le fait des usagers soit les bouchers de la ville ou de la périphérie. En effet, les abattoirs n'intéressent pas seulement les usagers de la capitale vaudoise mais ceux d'un périmètre géographique sensiblement plus grand puisque plusieurs communes de la périphérie constituent un arrondissement. Cette concentration a des avantages incontestables pour tous et il faut s'en féliciter.

Certes, le régime alimentaire de notre population évolue aussi bien que ses goûts. Certains mets, considérés hier encore comme un luxe, sont à l'heure actuelle à la portée de toutes les bourses ou presque. Mais la consommation du produit carné reste importante. Elle est de 65 kg. par an et par tête de population. Cette moyenne, pour la région lausannoise, est estimée à 75 kg. ce qui fait un peu plus de 200 gr. par jour, y compris les enfants. Ce n'est pas mal!

Bien entendu, ces changements alimentaires postulent des mesures préliminaires, d'où les installations frigorifiques dont nous disposons. Elles sont indispensables pour assurer une préparation adéquate des viandes avant leur congélation. Dans ce domaine, comme le dit fort opportunément le chef du Service des abattoirs, le D<sup>r</sup> Debro, il ne suffit non seulement de s'adapter à ces exigences nouvelles, mais encore de les prévenir.

Tels ont été les mobiles à la base des agrandissements de l'année 1962. Tels sont ceux qui permettront la seconde phase d'extension. Ces installations profitent donc en premier lieu aux bouchers qui ont le maximum d'atouts pour offrir une viande de bonne qualité, en second lieu aux consommateurs qui peuvent continuer à faire confiance tant il est vrai que tout au long de l'année des spécialistes veillent pour que les produits carnés qui leur sont offerts offrent toutes les garanties d'hygiène, à côté d'un aspect toujours séduisant.

ROBERT DEPPEN.

## Bloc-notes veveysan

### LIBRES OPINIONS

## REMOUS AUTOUR D'UNE NOUVELLE TAXE

Nous publions en « libres opinions » des avis que la rédaction ne partage très souvent pas du tout, mais que nous estimons largement répandus dans les milieux populaires et sur lesquels le Parti socialiste suisse n'a pas de doctrine arrêtée.

Il est beaucoup question ces temps-ci, à Vevey, de l'introduction d'une taxe sur les véhicules en stationnement le soir. On s'explique mal cette effervescence soudaine car, en vérité, l'affaire est encore à l'état de projet. Sauf erreur de notre part, ce point « chaud » a été abordé lors d'une récente assemblée de l'Union des communes vaudoises.

Qu'à cela ne tienne, les piétons paissent déjà! Enfin, on les tient, ces pelés, ces galeux d'automobilistes qui encombrant sans scrupules rues et ruelles. Et d'étayer ainsi leur thèse, la seule valable bien entendu: les artères sont construites pour faciliter la circulation; se permettre l'usage d'une voiture sans se soucier de construire ou de louer un garage, voilà qui est justement l'art d'exploiter le contribuable piéton. Qu'en termes secs et définitifs ces choses-là sont dites!

Écoutons maintenant la voix des opposants à cette taxe, personnifiés par une charmante lectrice, M<sup>lle</sup> Béatrice Wayne, qui a exprimé son point de vue dans les colonnes du quotidien local: « Les voitures stationnées au bord de la route n'empêchent pas les piétons de circuler le soir, écrit-elle. Il faut se rendre compte que les immeubles du centre de la ville — surtout les anciens — n'ont ni garages, ni places de parc. Presque tous les automobilistes voudraient avoir un garage pour protéger leur véhicule contre les intempéries et les hurdes, mais ils se trouvent dans l'impossibilité d'en construire un en ville, voire d'en louer. J'ai moi-même la chance d'avoir un garage à environ deux kilomètres de chez moi! On ne peut pas stationner devant chez soi pendant plus de deux heures par jour. Cet ennui est suffisant, poursuit-elle, sans que l'on soit encore taxé si, parfois, on est obligé de laisser sa voiture devant son domicile la nuit. »

L'avis ne manque ni de réalisme ni de pertinence. Et il repose en tout cas le problème de l'article 67 bis du règlement sur les constructions. Ledit article, approuvé par le législatif ve-

veysan en date du 23 novembre 1956, stipule que « la Municipalité peut fixer le nombre de places privées de stationnement pour véhicules que les propriétaires doivent aménager à leurs frais et sur leur terrain, en rapport avec l'importance et la destination des nouvelles constructions ».

Soit. Il serait ridicule, toutefois, d'oublier que la plupart des immeubles du centre furent construits avant 1956, c'est-à-dire à une époque où la réglementation dont nous faisons état n'était pas encore édictée. Première conséquence: ces bâtiments ne possèdent pas de garages. Seconde conséquence découlant logiquement de la précédente: les voitures des locataires couchent dans la rue. Dès lors, si l'on institue cette taxe nocturne sur les véhicules en stationnement, on déboucherait sur une demi-mesure teintée d'injustice. Il tombe sous le sens, en effet, que les pauvres automobilistes ne sont nullement responsables de cette situation. Mais qui donc est responsable de l'encombrement des rues au-delà de 20 h.? L'imprévoyance des pouvoirs publics, la motorisation à outrance? Il ne nous appartient pas de trancher mais, selon des statistiques récentes de l'Ofiam (juillet 1967), les Suisses comptent parmi les gens les plus motorisés d'Europe (une voiture pour quatre habitants). Ces chiffres font réfléchir et l'on ne peut que souhaiter une application stricte du règlement communal sur les constructions, lequel prescrit des garages et des zones de stationnement aux abords immédiats des immeubles.

Nous savons des automobilistes qui seraient tout disposés à louer un garage. Mais encore faut-il que ce dernier ne se trouve pas à... La Tour-de-Peilz.

Disons-le une fois encore, nous ne tenons pas à trancher le débat. Pourtant, entre le piéton qui crie vengeance et l'automobiliste qui hurle, nous avouons avoir quelque peine à demeurer absolument neutre... Et l'on ne manquera pas de rappeler ici que le taux d'impôts de la ville de Vevey est l'un des plus élevés du canton. Ce record-là suffit, nous semble-t-il.

Une taxe sur les véhicules en stationnement? Et puis après: une taxe pour se rendre aux W.-C. publics, une pour secouer les tapis, une pour photographier le temple de Saint-Martin, une autre encore pour respirer l'air?... Il n'y a aucune raison de s'arrêter, lorsqu'on s'engage sur des chemins aussi impopulaires.

Fredy RICHARD.



Sous cette marque « Bilta qualité », les Boucheries Kunz Frères produisent dans différentes régions de la Suisse des spécialités de viande exquises.

**Spécialités des Grisons**  
**Spécialités glaronaises**  
**Spécialités du Tessin**

Ces produits excellents et très appréciés des consommateurs se vendent surtout dans les boucheries importantes. Mais pour faciliter la distribution rapide, en Suisse romande également, les Boucheries Kunz Frères ouvrent un dépôt à proximité des Abattoirs de Lausanne. Demandez donc à votre boucher les spécialités de viande « Bilta qualité ». Vous serez enthousiasmés.

**KUNZ Frères**  
**Lausanne**



## constructions métalliques

### PROGRAMME DE FABRICATION

CLOISONS POUR BUREAUX,  
FABRIQUES, RESTAURANTS  
VITRINES ET ENTRÉES  
ESCALIERS ET RAMPES  
MÉTALLIQUES  
CAGES D'ASCENSEURS

32 48 16

Lausanne

CHEMIN GRANDCHAMP 6



## WERNER ISOLATIONS S. A. LAUSANNE

TOUTES ISOLATIONS  
CONTRE LE FROID, LA  
CHALEUR, LE BRUIT ET  
LES VIBRATIONS  
VENTE EN GROS ET AU  
MATÉRIAUX ISOLANTS  
DÉTAIL DE TOUS LES

RUE DE GENÈVE 77 bis

Tél. (021) 25 21 74

# METTRAU frères

## ferblanterie et installations sanitaires

LAUSANNE

MAUPAS 8

☎ 24 13 22

ont exécuté les travaux  
de ferblanterie en aluman

# WALO

WALO BERTSCHINGER

& Cie S. A., Lausanne

ROUTES  
TRAVAUX  
PUBLICS  
VOIES FERRÉES  
SOLS  
INDUSTRIELS

Tél. 021 / 23 35 18



## F. CLERC

### installations sanitaires modernes



Avenue Recordon 4  
Tél. (021) 24 08 16  
ccp. 10-7453  
1000 LAUSANNE





